

L'archéologie dans la ville

Autor(en): **Blanc, Pierre / Brunetti, Caroline / Burri-Wyser, Elena**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera**

Band (Jahr): **34 (2011)**

Heft 2: **Par monts et par Vaud**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-309497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

v i l l e s



Fig. 1
Avenches. Dégagement des fondations de l'une des portes de la ville médiévale (Porte de Morat) dans une tranchée ouverte en 2008 dans la rue Centrale.

Avenches. Le fondamenta di una delle porte della città medievale (Porte de Morat) emergono in una trincea aperta nel 2008 in rue Centrale.

En zone urbaine, les travaux de voirie posent la problématique d'interventions souvent très ponctuelles, sur des surfaces extrêmement restreintes. A l'inverse, dans le cadre d'aménagements de plans de quartiers, la construction d'immeubles et de parkings permet de documenter des surfaces importantes, mais le coût induit est élevé: une fouille exhaustive est rarement réalisable, des choix doivent être faits, et parfois seuls les vestiges les plus récents peuvent être fouillés finement. Pourtant, ces diverses interventions urbaines permettent de compléter peu à peu le plan archéologique des sites, agglomérations

L'archéologie dans la ville

— Pierre Blanc, Caroline Brunetti, Elena Burri-Wyser, Valentine Chaudet, Fanny Dao, Christophe Henny, Fanny Lanthemann, François Menna, Benoît Montandon, Carine Wagner, Ariane Winiger

Les nombreuses interventions effectuées en contexte urbain permettent de compléter peu à peu le plan archéologique des agglomérations habitées, reconfigurées, reconstruites depuis plusieurs siècles.

romaines, Bourg-Franc ou fondation savoyarde, à l'instar des villes d'Avenches, Nyon, Yverdon, La Tour-de-Peilz, Lausanne, pour ne citer que ces exemples.

Dans les rues d'*Aventicum*

En mars 2010, la fouille en plein cœur de la vieille ville d'Avenches d'un puits aménagé au début du 17^e siècle sur la place de l'église est venue couronner une longue série d'interventions menées par la Fondation Pro Aventico dans le cadre de

Avenches, un traitement d'exception pour un site d'exception.

Le site romain d'*Aventicum*/Avenches bénéficie d'un traitement privilégié réservé par le canton de Vaud et la Confédération à la capitale des Helvètes. Dès 1964, la création de la Fondation Pro Aventico permet de surveiller la moindre atteinte au sous-sol et de sauvegarder toutes les informations archéologiques menacées. Cette fondation, dont la mutation en fondation de droit public doit intervenir dans un proche avenir, reçoit de l'Etat de Vaud un mandat de prestations concernant les investigations archéologiques, la production de leurs résultats et la gestion du Site et Musée romains d'Avenches. Le rôle de l'Archéologie cantonale est de détecter les menaces afin d'élaborer en collaboration avec la Fondation la stratégie la plus adaptée pour protéger ce patrimoine (classement, remblais, fouilles), le mettre en valeur et entretenir les monuments mis au jour.

La Fondation a aussi pour mission de faire connaître le résultat des recherches archéologiques conduites sur le site par des publications, des expositions, des conférences, des colloques scientifiques, etc. Elle bénéficie pour remplir ces tâches de l'appui de l'Association Pro Aventico, qui édite notamment le *Bulletin Pro Aventico*, revue annuelle de caractère scientifique, le magazine d'information biannuel *Aventicum*, destiné au grand public ainsi que la collection des *Documents du Musée romain d'Avenches*. Ces diverses missions relèvent de la responsabilité de deux départements: celui des Infrastructures (DINF) pour les fouilles, celui de la Formation, Jeunesse et Culture (DFJC) pour le Musée, les dépôts, la restauration/conservation, l'archivage, les recherches et leur diffusion au moyen de publications et d'expositions. Les res-

sources financières de la Fondation proviennent actuellement de trois subventions distinctes. Deux sont assurées par le Canton, par l'intermédiaire des deux départements mentionnés. La subvention du DINF couvre principalement les travaux de fouilles occasionnés par les constructions; celle du DFJC assure les missions liées au Musée romain d'Avenches – entité distincte de la Fondation, mais qui partage les mêmes structures administratives qu'elle. Le dernier tiers provient de la Confédération, via une subvention de l'Office Fédéral de la Culture (OFC). A ces ressources s'ajoutent celles que réunit l'Association Pro Aventico, par l'appel à des donateurs privés: membres de l'Association, Loterie Romande, firmes, fondations, particuliers. L'Association a lancé en 2010, à l'occasion des 125 ans de sa création, une campagne de récolte de fonds destinée à renforcer son action en faveur d'*Aventicum*. La Fondation Pro Aventico permet à la commune d'Avenches de se développer sans avoir à supporter les coûts de vestiges archéologiques omniprésents sur son territoire. En effet, seuls les travaux de machines sont imputés aux maîtres d'ouvrages, tant que l'ampleur du projet de construction et son délai de réalisation ne dépassent pas les capacités de la Fondation. Ainsi le DINF a-t-il dû considérablement augmenter ses subventions entre 2001 et 2004 afin d'assurer le suivi archéologique de l'implantation du thermoréseau, projet pilote dont il était partenaire...B.M.

Avenches. Incrustation du palais de Derrière la Tour dans le paysage contemporain.

Avenches. Una ricostruzione del palazzo di Derrière la Tour, inserita nel paesaggio attuale.



Fig. 2
Avenches. Découverte d'un puits d'époque moderne (env. 1620), lors de la rénovation de la place de l'Eglise.

Avenches. Scoperta di un pozzo d'epoca moderna (ca. 1620) durante i lavori di sistemazione della piazza antistante la chiesa.



Fig. 3
Avenches. Tranchée ouverte en 2004 dans l'emprise du temple de la Grange des Dîmes lors de l'implantation du réseau de chauffage à distance dans l'avenue Jomini.

Avenches. Trincea aperta nel 2004 nell'area del tempio di Grange des Dîmes, in occasione dei lavori di costruzione della rete di teleriscaldamento in avenue Jomini.



différents programmes d'édilité publique sur le site de l'antique *Aventicum* et dans l'emprise du bourg médiéval. La participation à cette fouille de spéléologues équipés pour atteindre en toute sécurité le fond de ce puits, profond de 16 m, restera sans doute de manière durable dans la mémoire des nombreux habitants d'Avenches venus observer avec intérêt la fouille de cet aménagement, aujourd'hui mis en valeur à l'initiative des autorités politiques de la ville.

Dans des secteurs moins en vue, bien d'autres vestiges ont été mis au jour au cours des huit années de suivi systématique qu'ont nécessité le déploiement d'un vaste système de chauffage à distance et la rénovation complète du réseau d'eau communal. Réalisés en plusieurs étapes, ces chantiers de longue durée ont en effet occasionné l'ouverture de tranchées d'une longueur de plus de 7.5 km sur le tracé de la plupart des rues d'Avenches, sillonnant ainsi des régions entières du site.

A cela s'ajoute, en dehors du domaine public, l'impact important des travaux liés à la mise en séparatif des écoulements des parcelles privées ou leur raccordement au thermoréseau. Si elle a consti-

tué un défi de taille pour les archéologues de la Fondation Pro Aventico, appelés parfois simultanément à intervenir dans d'autres secteurs du site, cette vaste opération a été une occasion unique d'explorer de manière systématique ces zones le plus souvent inaccessibles que sont les routes, rues et chemins d'une agglomération moderne. Le bilan est des plus positifs, malgré les difficultés techniques engendrées par ce type d'intervention: champ d'investigation strictement réduit à l'emprise des travaux mis en œuvre – en contexte urbain, toute extension des fouilles, même locale, peut s'avérer problématique –, difficulté augmentée par la présence, pour des raisons bien compréhensibles de sécurité, de structures d'étagage cachant les niveaux archéologiques à documenter.

De précieux compléments ont ainsi été apportés à notre connaissance de l'extension de la voirie antique et de l'habitat des régions périphériques de la ville romaine. Loin d'être exhaustive, la liste des monuments pour lesquels de nouvelles données ont été obtenues comprend les temples de la zone des sanctuaires du flanc oriental de la colline, les thermes de l'*insula* 19, le palais de Derrière la Tour et le mur d'enceinte. Les vestiges maçonnés et en bois des deux portes principales du bourg médiéval, celles de Morat et de Payerne, ont eux aussi pu être documentés. *_P.B.*

Nyon, un plan archéologique récent

Jusqu'au milieu des années 1970, les connaissances du plan de la *Colonia Iulia Equestris* étaient limitées. Ce n'est qu'après la découverte de la basilique en 1974 qu'un véritable plan de la ville romaine fut publié. Suite à la fouille de ce monument, l'archéologie prend un nouvel essor à Nyon, avec l'ouverture de plusieurs chantiers. Une prospection est également menée dans les caves de la vieille ville pour repérer des reprises de maçonneries romaines en fondation. De 1988 à 2002, le rythme des interventions s'accélère suite au programme de mise en séparatif des égouts dans la vieille ville. Rapidement,

Fig. 4

Nyon – La Duche. Statuettes en bronze (Apollon, Vénus et un Hécattéion) provenant d'un laraire.

Nyon – La Duche. Statuette bronzée (Apollo, Venere e piccola colonna votiva a Ecate), provenienti da un larario.

avec l'accord de la ville de Nyon, la décision est prise d'ouvrir dans leur totalité les rues touchées par les travaux de réhabilitation des services. Cette mesure a permis de mieux appréhender en plan des vestiges déjà sérieusement endommagés par l'implantation des canalisations. Les constructions dégagées dans les rues constituent une trame à partir de laquelle le plan orthogonal de la cité romaine peut être reconstitué dans ses grandes lignes (fig. 5).

En dehors de ces travaux liés à la voirie, plusieurs chantiers sont menés à l'intérieur de la vieille ville, mais surtout, dès le milieu des années 1990, en

périphérie de cette dernière, occasionnant de nombreuses découvertes dont celle de l'amphithéâtre (voir p. 22 et 25) et de nouveaux quartiers de la ville romaine. Ce dynamisme de la construction, lié à la densification rapide de Nyon, qui connaît une des croissances les plus importantes du canton, ne semble pas s'essouffler depuis, laissant peu de répit aux archéologues.

Les fouilles menées entre 2002 et 2010 ont été nombreuses, bien que globalement moins spectaculaires que celles de la décennie précédente. Bon nombre de ces interventions, qui modifient l'image que l'on se fait de la *Colonia Iulia Equestris*, ont été réalisées en périphérie du centre monumental romain correspondant à la vieille ville actuelle. Une relecture du plan de la colonie en tenant compte de ces nouveaux éléments s'impose donc.

La vieille ville de Nyon, établie sur une colline face au lac, s'inscrit partiellement dans le plan de la ville romaine. Elle correspond au cœur de cette dernière, avec le complexe du forum traversé par le *cardo maximus*. Des substructions du podium du temple édifié dans la partie sacrée du centre monumental ont été retrouvées récemment. Le marché couvert romain (*macellum*), dont les thermes ne sont pas bien éloignés, est situé à l'emplacement de la place du Marché actuelle. Un système d'*insula* d'habitations couvrait le reste de la surface de la vieille ville. Il s'étendait à l'ouest sur la colline de la Muraz, actuellement séparée du centre ville romain par le fossé de l'enceinte médiévale. Les fondations massives d'un important bâtiment ont été dégagées sur son flanc est. La place Perdtemps était partiellement urbanisée, mais dans un cadastre d'une autre orientation que celui en vigueur aux alentours du centre monumental. Plus au nord, dans le secteur de la Vy-Creuse – Mafroi, s'étendait un quartier suburbain.

A la rue Juste Olivier, au nord-ouest de la ville romaine, se trouvait un quartier artisanal lié à des amenées d'eau qui vient s'ajouter à celui, plus restreint, découvert anciennement à La Morâche. La route liant le centre-ville romain au lac a été mise au jour sous l'actuel parc de



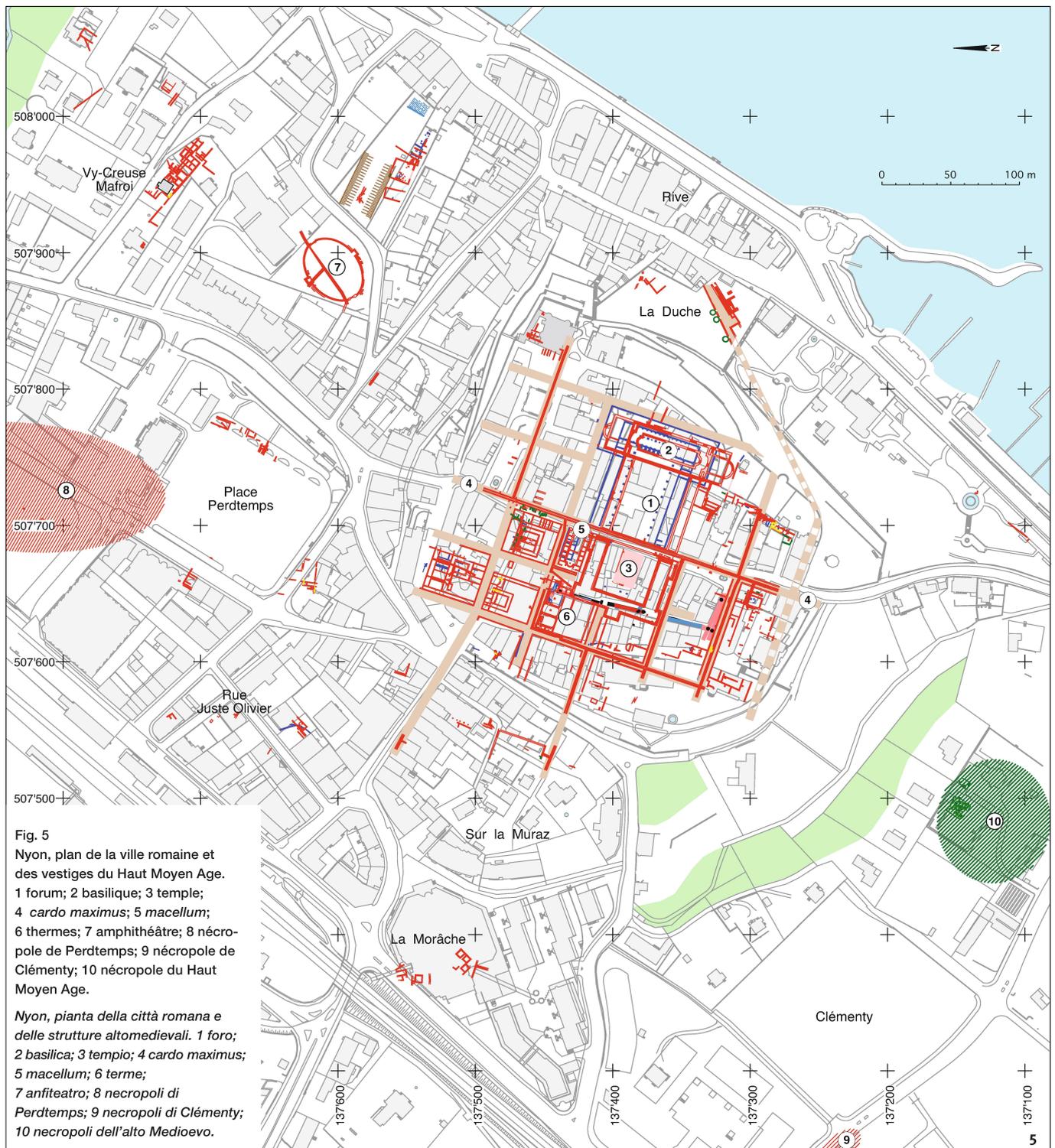


Fig. 5
 Nyon, plan de la ville romaine et
 des vestiges du Haut Moyen Age.
 1 forum; 2 basilique; 3 temple;
 4 *cardo maximus*; 5 *macellum*;
 6 therms; 7 amphithéâtre; 8 nécro-
 pole de Perdtemps; 9 nécropole de
 Clémenty; 10 nécropole du Haut
 Moyen Age.

*Nyon, pianta della città romana e
 delle strutture altomedievali. 1 foro;
 2 basilica; 3 tempio; 4 *cardo maximus*;
 5 *macellum*; 6 terme;
 7 anfiteatro; 8 necropoli di
 Perdtemps; 9 necropoli di
 Clémenty; 10 necropoli dell'alto
 Medioevo.*

Fig. 6
Vue aérienne de Nyon, au début des
années 1990.

*Veduta aerea di Nyon all'inizio degli
anni 1990.*



6

la Duche. Elle aboutissait au quartier de Rive actuel. Le long du lac, en contrebas de la route, a été dégagé un édifice non identifié, sans aucun doute public.

Le port romain, pour lequel nous n'avons aucun indice, se trouvait probablement à l'emplacement du port marchand encore en activité au début du 20^e siècle, à l'entrée de Rive du côté de Lausanne. Ces dernières années, la recherche de l'aqueduc aux abords immédiats de la ville romaine, en dehors du plan ci-joint, a été vaine, malgré la surveillance des nombreuses constructions sur son tracé supposé. Son point d'arrivée n'est toujours pas déterminé dans l'absolu, mais il pourrait s'agir de la colline de la Muraz.

Une partie de la nécropole de Perdtemps, connue depuis le 19^e siècle, a été fouillée. Son arasement est important. Les nouvelles informations liées à l'urbanisation à l'époque romaine de la place du même nom et l'emplacement des incinérations découvertes incitent à localiser ce cimetière plus au nord.

L'un des principaux enseignements des opérations archéologiques récentes est la nécessité de prendre en compte l'importance des phénomènes de récupération des constructions pour évaluer l'ampleur de la colonie. Celle-ci explique partiellement l'absence d'observation de vestiges romains en plan lors de la construction de nombreux immeubles jusque dans le troisième quart du 20^e siècle. En effet, seule une fouille préventive de surface permet de relever des édifices dont les maçonneries des fondations ont totalement disparu. Au vu des dernières découvertes, la surface occupée par la ville romaine pourrait ne différer que de peu de celle de Nyon au début du 20^e siècle. La répartition des espaces urbains (centre administratif et religieux, quartiers artisanaux, quartiers résidentiels, cimetière et probablement zone portuaire) est alors quasiment identique à celle de la ville romaine. Une évaluation de la population d'une cité antique reste toujours difficile à avancer, mais elle pourrait être proche de celle de Nyon dans le premier quart du 20^e siècle, soit environ 5000 habitants. *_C.H.*

Yverdon – Baie de Clendy

L'extrémité méridionale du lac de Neuchâtel forme une vaste baie dont la partie sud-est a abrité une série de palafittes entre le Néolithique moyen et le Bronze final. Une réévaluation des connaissances concernant cette zone, actuellement située dans la ville d'Yverdon, a été réalisée en 2010 dans le cadre d'un projet d'aménagement de la zone gare-lac. La rive actuelle du lac se trouve à environ 500 m des stations néolithiques. Cette situation particulière a conduit à une découverte tardive des stations dans les années 1960. En 1988 et 1989, des sondages effectués par Claus Wolf sur l'emplacement des constructions de la coopérative Landi permettent de déterminer la limite sud-est des stations. L'exploration de surfaces situées à l'ouest de la fouille dirigée par Christian Strahm en 1975 et le long de l'avenue des Sports livre de nombreux pieux et du matériel datant du Néolithique final et du Néolithique moyen. En 2000, des sondages sur l'emprise d'une halle de badminton révèlent la présence de pilotis datés du Lüscherz ancien. Le plan synthétique proposé illustre l'état des connaissances à l'heure actuelle. Les différents

villages lacustres ne sont en général connus que par des pieux et des objets découverts dans différents sondages et tranchées.

La zone de l'usine Arkina correspond à une station du Bronze final en partie détruite par la construction de l'usine. Ce site, dont les limites sont extrapolées dans toutes les directions, se situe à 3 m environ sous la surface du sol actuel. Les interventions de l'Institut de Préhistoire de Freiburg im Breisgau, au sud de l'avenue des Sports, et la fouille dite du «Garage-Martin» ont mis au jour des occupations du Cortaillod classique, tardif et Port-Conty et du Néolithique final (Lüscherz ancien et récent, Auvernier-Cordé) ainsi que du Bronze ancien, regroupées sous le nom de stations de la Baie de Clendy. Les niveaux du Cortaillod, très profonds, n'ont été atteints que dans quelques sondages. L'extension des stations du Néolithique final est connue au sud, à l'est et à l'ouest, tandis que celle des stations du Bronze ancien, ainsi que l'étendue des sites au nord de la fouille du Garage-Martin, reste hypothétique. Les sondages de 1975 liés à la construction d'un transformateur concernent deux occupations: la première est attribuable au Néolithique final et la seconde, du Cortaillod (classique?), a livré des

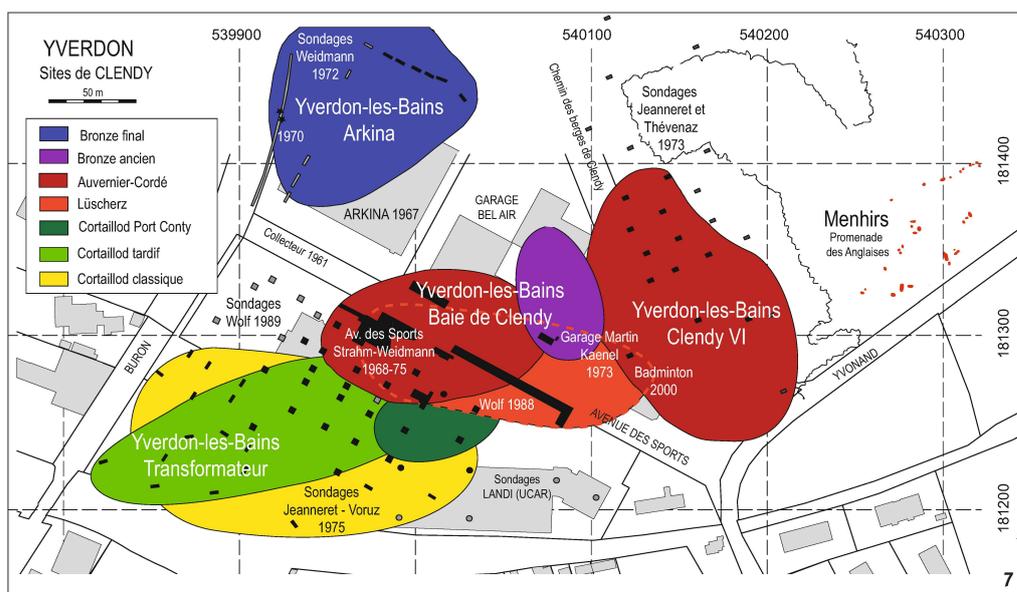


Fig. 7
Yverdon. Plan des différentes occupations de la baie de Clendy.
Yverdon. Pianta delle differenti occupazioni nella baia di Clendy.

Fig. 8
Choix de céramiques du Néolithique final de la baie de Clendy, avenue des Sports.

Una selezione di vasellame del Neolitico finale dalla baia di Clendy, avenue des Sports.

Fig. 9
La nature humide du sous-sol yverdonnois a permis la conservation de nombreux bois du rempart celtique. a Parement de la fortification, dont seule une assise était conservée. b Base de l'un des poteaux du rempart, dont la hauteur originale est estimée à près de 6 m.

La natura umida del sottosuolo d'Yverdon ha garantito la conservazione di numerosi elementi lignei della fortificazione celtica. a Paramento della fortificazione di cui si conserva solo un ordine. b Base di un palo della fortificazione, con un'altezza originale stimata a circa 6 m.

pilotis non datés. Les sondages de 1973 à l'est du chemin des Berges de Clendy recourent la station de Clendy VI attribuée sur la base du matériel au Néolithique final. L'extension du site n'est atteinte qu'au nord et à l'est.

Quelques particularités chrono-culturelles méritent attention. La datation du Cortaillod classique est peut-être la plus ancienne actuellement connue en bord de lac en Suisse occidentale. Les trois strates attribuées au Cortaillod de type Port-Conty sont les premières à être datées par la dendrochronologie, et malgré les dates assez récentes, les influences de la civilisation de Horgen y sont quasi nulles. Les travaux entrepris à l'avenue des Sports sont à la base de toutes les recherches sur la chronologie du Néolithique final en Suisse occidentale. Enfin, rappelons la proximité des menhirs de Clendy qui forment un ensemble mégalithique exceptionnel. *A.W., E.B.-W., C.W.*

Eburodunum à la lumière de quatre années de travaux

Les fouilles menées entre 2006 et 2010 par Archeodunum SA et l'Université de Lausanne (IASA) au nord de la rue des Philosophes ont permis d'affiner



sensiblement la connaissance du passé celtique et romain d'Yverdon.

De l'oppidum...

L'agglomération celtique d'Yverdon est essentiellement connue pour son système défensif, dont les plus anciens aménagements remontent à la fin du 4^e siècle avant notre ère. Le village de cette époque a en grande partie disparu en raison d'importants épisodes érosifs. Les vestiges les mieux conservés concernent la fortification de la fin de l'âge du Fer, dont la construction a été datée par dendrochronologie vers 80



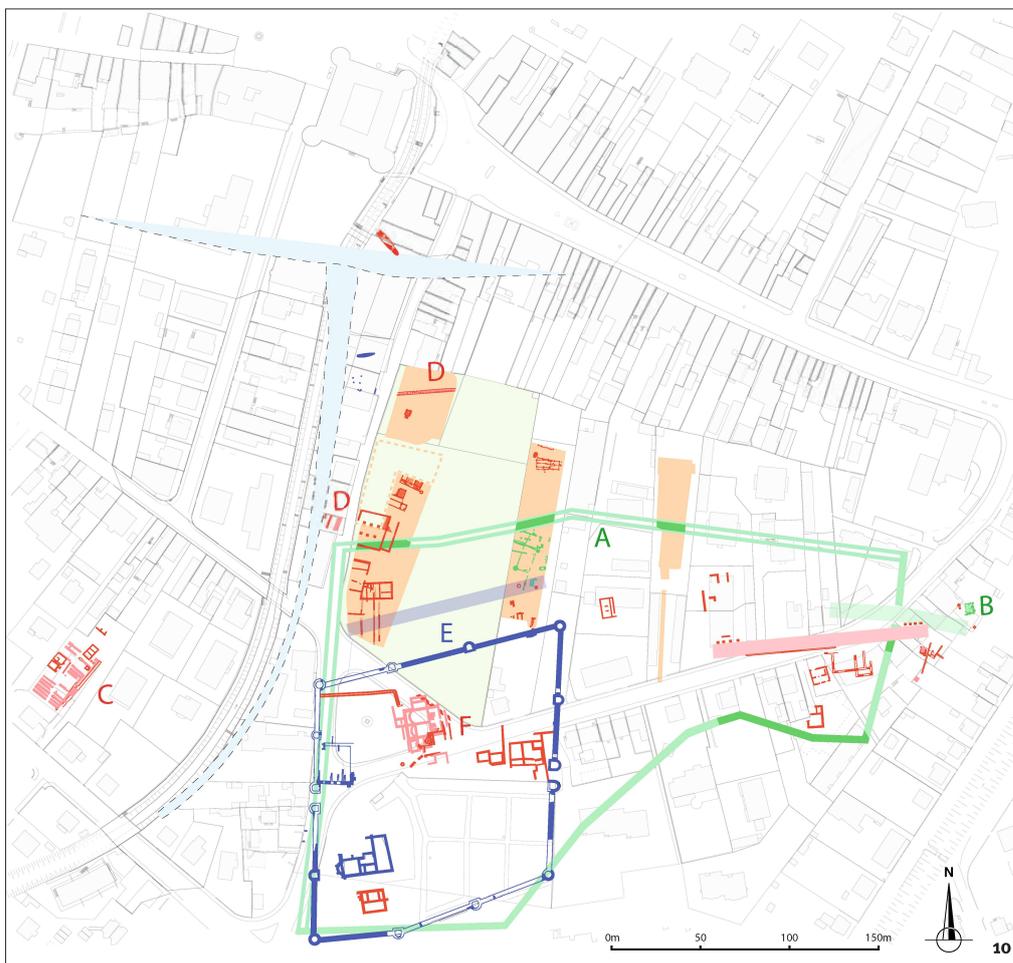
Fig. 10
Yverdon. Plan des interventions archéologiques d'envergure menées entre 2006-2009 (en orange) et 2010-2011 (en traitillé orange). En bleu clair, limites hypothétiques de la Thièle et du lac. En vert, vestiges de l'*oppidum* gaulois: A rempart; B construction semi-enterrée. En rouge, vestiges du *vicus* du Haut Empire: C sanctuaire de l'Ouest; D aménagements de rive. En bleu, vestiges du *castrum* du Bas Empire: E rempart du *castrum* et route septentrionale; F thermes construits durant le Haut Empire encore en usage durant le Bas Empire.

Yverdon. Pianta dei principali interventi archeologici d'emergenza, condotti negli anni 2006-2009 (in arancione) e 2010-2011 (in tratteggio arancione). In azzurro il corso ipotetico del fiume Thièle e della riva del lago.

*In verde, vestigia dell'*oppidum* gallico: A fortificazione; B struttura seminterrata.*

*In rosso, vestigia del *vicus* altoimperiale: C santuario «de l'Ouest»; D strutture della riva.*

*In blu, vestigia del *castrum* tardoromano: E fortificazione del *castrum* e strada settentrionale; F terme altoimperiali ancora in uso durante il Basso impero.*



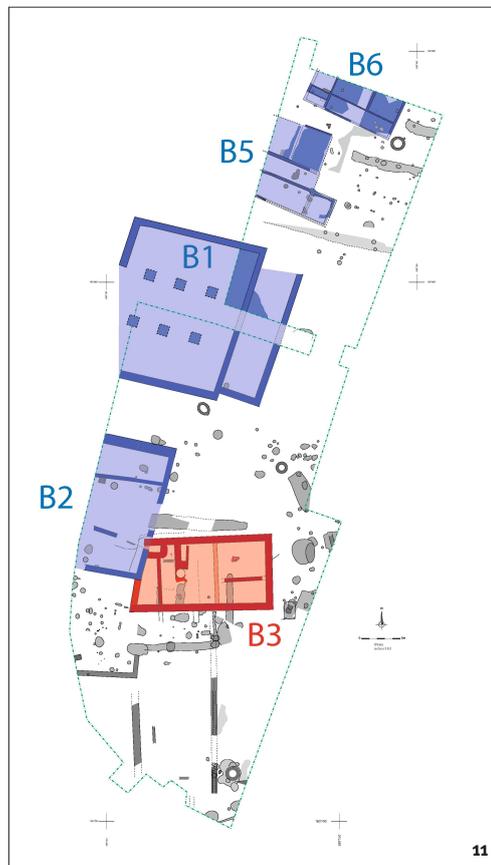
av. J.-C (fig. 10, A). Le rempart d'Yverdon est caractérisé par un parement externe en pierres sèches interrompu à intervalles réguliers par des poteaux disposés obliquement, reliés par des éléments transversaux à une seconde rangée de pieux, parallèle à la première. La stabilité de l'ensemble devait être assurée par une rampe située à l'arrière de ce dispositif. L'accès oriental de l'agglomération a été mis au jour dans les années 1990. Dans ce secteur, le rempart est précédé de trois fossés et de deux palissades, alors que du côté de la plaine de l'Orbe, seule une palissade précède l'imposant ouvrage. Jusqu'à récemment, on ignorait la configuration du site côté lac. Or, les investigations de ces

dernières années ont permis de suivre le tracé du rempart sur près de 300 m. Dans ce secteur, la fortification est relativement mal conservée et ses matériaux de construction témoignent d'une forte érosion causée par le flux et le reflux des eaux du lac. L'existence d'un pont enjambant la Thièle est possible, mais on ignore si la muraille englobe l'ensemble de l'*oppidum* ou si, à proximité de cette rivière, elle est remplacée par des aménagements de moindre importance. Rappelons toutefois que les enceintes de contour émergent à cette époque. En effet, à la fin de l'âge du Fer, le rôle du rempart change: la fonction défensive est supplantée par le rôle ostentatoire et symbolique de l'ouvrage.

Fig. 11

Yverdon – Parc Piguët. Plan des vestiges en 100 apr. J.-C. En bleu, les bâtiments abandonnés et en rouge, le bâtiment encore utilisé.

Yverdon – Parc Piguët. Pianta delle strutture attorno al 100 d.C. In blu, gli edifici abbandonati e, in rosso, quelli ancora in uso.



L'organisation interne de l'agglomération de la fin de l'âge du Fer est encore mal connue. Le village paraît s'être développé uniquement à l'est de l'estuaire de la Thièle, sur une surface assez restreinte estimée à 3, voire 4 ha, de part et d'autre d'une voie principale au tracé conservé à l'époque romaine. Le plan, souvent incomplet, des bâtiments retrouvés indique l'existence de maisons en terre et bois édifiées soit sur poteaux plantés, soit sur sablières basses. Une construction semi-enterrée d'une superficie d'environ 30 m² a également été dégagée en dehors de l'espace fortifié (fig. 10, B); une fonction artisanale est à envisager pour ce bâtiment, vu le mode de construction utilisé et sa situation *extra muros*. C.B.

...au vicus

Les premières traces archéologiques de l'époque romaine, vers 25 av. J.-C., sont consti-

tuées d'un aménagement de dalles calcaires, récupérées sur le rempart gaulois abandonné; peu avant le changement d'ère, cet établissement fut entièrement inondé lors d'une montée des eaux du lac. A partir de cet événement, le vicus d'Eburodunum se développe et prospère, comme en témoigne la construction d'un sanctuaire à l'ouest de la Thièle (voir encadré p. 40 et fig. 10, C). L'agglomération du Haut Empire se déploie alors de part et d'autre de deux axes d'importance: la voie d'orientation est-ouest, parallèle à la rive du lac et le cours antique de la Thièle, à l'emplacement de l'actuel canal oriental. Ce phénomène s'observe tout particulièrement dans le parc Piguët (en vert clair sur la fig. 10); l'exploration de sa partie occidentale, menée par l'Université de Lausanne entre 2006 et 2009, a permis d'étudier un quartier de l'agglomération antique à travers les siècles. Cette zone, située à proximité de l'embouchure de la Thièle, occupe une position privilégiée dans le développement du trafic fluvial et lacustre. Le quartier, densément occupé dès l'an 40 de notre ère, est alors majoritairement dédié au commerce. Le plan et la simplicité des aménagements de trois bâtiments alignés sur la Thièle (B1, B2, B5) permettent de les interpréter

Fig. 12

Yverdon – Parc Piguët. Le bâtiment B6, avec en rouge l'emplacement des solins et sablières.

Yverdon – Parc Piguët. L'edificio B6 con, in rosso, la situazione delle travi dormienti e dei vespai.



Le sanctuaire de l'Ouest. Sur la rive gauche de la Thièle, à l'entrée ouest du vicus d'*Eburodunum*, les vestiges d'une partie d'un sanctuaire gallo-romain ont été mis au jour en 2003, sur près de 1000 m², dans le cadre d'un important projet immobilier (fig.10, C). La durée d'occupation s'étend de la période augustéenne moyenne au règne de Néron (environ 15 av. J.-C. à 60-70 apr. J.-C.). Elle peut être divisée en trois phases. Six fossés sont d'abord aménagés selon un plan orthonormé (environ 15 av. J.-C. à 15 apr. J.-C.).

Puis, le sanctuaire connaît un essor considérable. Au moins quatre fossés sont creusés. Un enclos à foyer central doté d'un sol en terre battue (*sacellum*) est bâti. Le bris et le dépôt de récipients dans des fosses simples sont attestés à partir de cette période (environ 15-30 apr. J.-C.).

La troisième phase (environ 30-50 apr. J.-C.) constitue la période la plus florissante pour le sanctuaire. Quatre fossés sont comblés et plusieurs constructions maçonnées sont édifiées. Le *sacellum* susmentionné est remplacé par deux *sacella* de



Yverdon, sanctuaire de l'Ouest. Amulette en os représentant à gauche le geste de la *fica* et à droite un phallus.

Yverdon, santuario «de l'Ouest». Amuleto d'osso raffigurante a sinistra il gesto della *fica* e, a destra, un fallo.

même type, associées à trois petites chapelles. Une autre est édifée au nord-est de la parcelle à côté d'un autel (matérialisé par une dalle de molasse). L'abandon de cette partie du sanctuaire s'est produit peu après le milieu du I^{er} siècle.

Une statuette de Minerve en terre cuite constitue le seul indice relatif à l'une des divinités vénérées. Elle laisse supposer la fréquentation du sanctuaire par les artisans du vicus, et notamment par le potier Faustus dont une partie de la production y a été mise au jour. Hormis la céramique, le reste du mobilier est constitué d'une amulette en os représentant le geste de la *fica*, de vingt-deux monnaies et de douze fibules. L'amulette a été déposée dans un fossé, les monnaies, notamment des as d'Auguste, de Tibère et de Claude, à proximité des *sacella* et des chapelles. La majorité des fibules a été découverte aux abords et sur le chemin qui traverse le sanctuaire. *_F.M.*

Yverdon. Vue générale du sanctuaire de l'Ouest en 30-50 apr. J.-C., avec les deux *sacellae* et l'une des petites chapelles au premier plan.

Yverdon. Panoramica del santuario «de l'Ouest» nel 30-50 d.C., con i due *sacelli* e una delle piccole cappelle in primo piano.

Une *Eburodunum* sauvage? Les fragments présentés ici sont rattachés au bâtiment B3 (fig. 11). Sous une zone médiane classique à panneaux rouges et inter-panneaux noirs, la zone basse développe des scènes animalières sur fond noir, dont des poursuites d'animaux dans une végétation luxuriante d'une



hauteur de 30 cm. La difficulté pour reconstituer ce décor est considérable, mais certaines déterminations sont déjà établies: des fragments d'un camaïeu rose à rouge portent des petites touches rose clair et blanches, technique utilisée par les peintres pour restituer les poils d'animaux. Cela fait penser à un gibier ou un félin, hypothèse corroborée par un fragment pouvant représenter une patte. Des parallèles de motif de félins se déplaçant dans une haute végétation, également datés de l'époque flavienne, proviennent de la petite maison à péristyle de Cologne (insula JK1) et du péristyle de Limoges, rue Vigne de Fer. Le peu de recollage entre les fragments suggère l'existence de plusieurs figures. Ce type de décor sauvage est fréquent dans des habitations de plus haut standing, mais il l'est beaucoup moins dans une agglomération secondaire, ce qui rend la présence de cet ensemble pictural dans ce quartier d'*Eburodunum* extrêmement intéressante. *_F.D.*

Yverdon – Parc Piguet. Fragment d'enduit peint figurant une partie d'un animal (patte de félin?) dans un feuillage.

Yverdon – Parc Piguet. Frammento d'intonaco dipinto, raffigurante parte di un animale (zampa di felino?) nel fogliame.

Fig. 13

Plan de La Tour-de-Peilz avec la restitution des fortifications de la ville médiévale (d'après F. Christe 1996). En rouge, la situation des trois zones investiguées dans la ville médiévale. 1 rue du Léman; 2 place des Anciens Fossés; 3 Grand-Rue; 4 rue du Temple; 5 rue du Bourg-Dessous; 6 château.

Pianta di La Tour-de-Peilz con la ricostruzione delle fortificazioni della città medievale (da F. Christe 1996). In rosso, la situazione delle tre aree esplorate nella città medievale. 1 rue du Léman; 2 place des Anciens Fossés; 3 Grand-Rue; 4 rue du Temple; 5 rue du Bourg-Dessous; 6 castello.

Fig. 14

La Tour-de-Peilz. Côté nord-ouest du mur de ville lors des transformations de 1982. La partie inférieure de l'enceinte est conservée dans la construction actuelle.

La Tour-de-Peilz. Lato nord-ovest delle mura cittadine durante le trasformazioni del 1982. La parte inferiore della cortina è conservata nella costruzione attuale.

comme des entrepôts ou des hangars. L'édifice septentrional (B6) reste plus énigmatique: il présente des sols en *terrazzo* et des peintures murales, peu compatibles avec une fonction de stockage. Sa position excentrée ainsi que son alignement avec la rivière induisent une relation directe avec le commerce fluvial et lacustre. On peut dès lors formuler différentes hypothèses: comptoir commercial, siège de corporation... Tous ces édifices semblent abandonnés dès la fin du 1^{er} siècle, alors que sont construits un chemin de halage le long de la Thièle et une palissade délimitant probablement l'extrémité septentrionale du *vicus* (fig. 10, D). Il faut ainsi supposer un déplacement du quartier portuaire vers un lieu encore inconnu. La zone retrouve une vocation d'habitat, avec l'édification en 80 ap. J.-C. d'une maison longue maçonnée décorée d'enduits peints muraux (B3; encadré p. 39) et s'alignant parfaitement sur le réseau viaire principal.

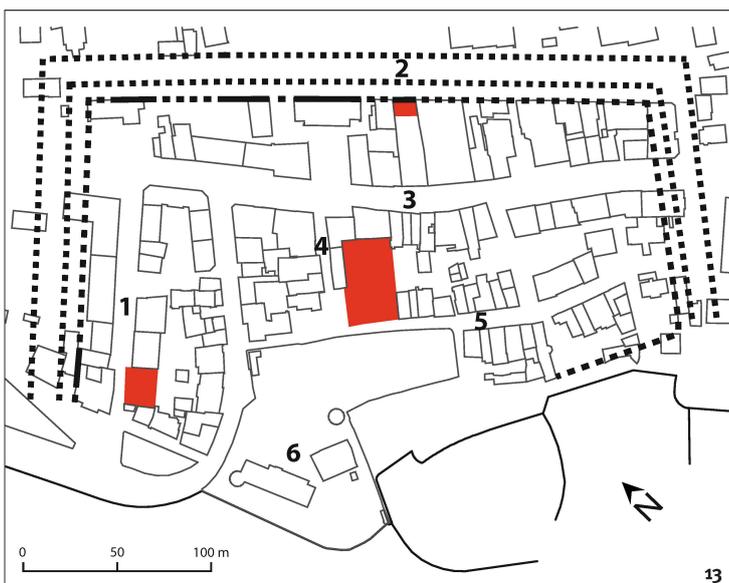
Quid de l'Antiquité tardive ?

L'arasement important des niveaux tardifs ainsi que la localisation des fouilles récentes à l'extérieur du *castrum* font que les découvertes du

Bas Empire sont plutôt rares, même si un bruit de fond reste perceptible sur la plupart des chantiers. Les dernières interventions ont néanmoins permis de définir le tracé d'une route longeant la muraille septentrionale de la fortification de l'Antiquité tardive (fig. 10, E). Une tranchée opérée par Archeodunum SA en 2007 le long de la rue des Philosophes a de plus révélé l'existence d'un bâtiment interprété comme arsenal et de thermes, déjà fouillés en 1906 par Albert Naef (fig. 10, F). La construction de ces derniers, encore utilisés par les habitants du *castrum*, remonte certainement au Haut Empire. *_F.L., F.M.*

Investigations à La Tour-de-Peilz

Jusqu'à récemment, très peu d'interventions archéologiques avaient été entreprises dans l'enceinte médiévale de La Tour-de-Peilz. En 2008 à la rue du Léman et en 2009 à la rue du Bourg-Dessous, deux projets de construction sur des terrains en grande partie non bâtis ont fait l'objet d'investigations, nous offrant l'occasion d'intégrer les nouvelles données archéologiques aux connaissances de cette ville neuve



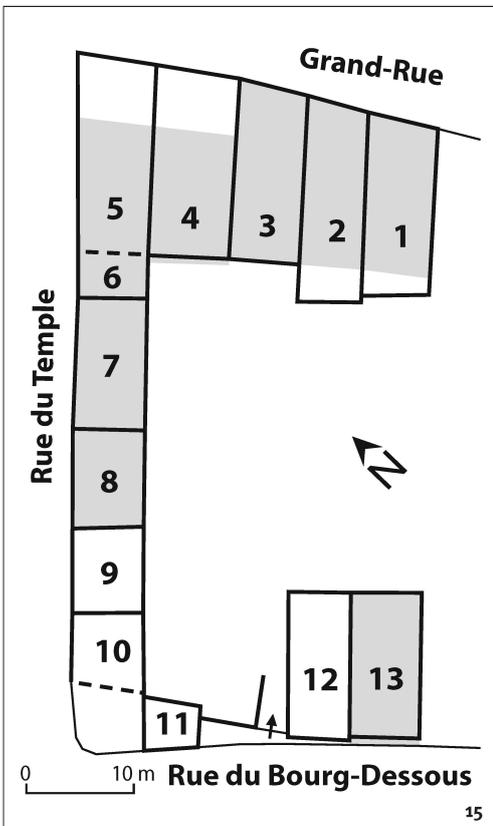


Fig. 15
La Tour-de-Peilz. Plan du chantier de Bourg-Dessous avec la restitution des parcelles. En grisé, le bâti actuel (avant travaux).

La Tour-de-Peilz. Planimetria del cantiere di Bourg-Dessous, con la ricostruzione delle particelle. In grigio, superficie occupata dall'edificio attuale (prima degli interventi).

Fig. 16
La Tour-de-Peilz. Détail du plan parcellaire de 1698. Les flèches indiquent les décrochements du parcellaire, interprétés comme le redressement des fronts de l'îlot. 1 Grand-Rue; 2 rue du Bourg-Dessous; 3 rue du Temple.

La Tour-de-Peilz. Particolare del catasto del 1698. Le frecce indicano le rientranze, interpretate come correzioni alla facciata dell'isolato. 1 Grand-Rue; 2 rue du Bourg-Dessous; 3 rue du Temple.

pour laquelle on dispose d'une riche documentation historique.

La ville neuve de La Tour-de-Peilz est un objet d'étude pour des archéologues et des historiens comme Albert Naef et Albert de Montet depuis la fin du 19^e siècle. Plus récemment, la fondation médiévale et le château ont été étudiés par les historiens Marcel Grandjean et Daniel de Raemy. La ville est fondée en 1282, date de l'octroi des franchises par le comte Philippe de Savoie. Avant la fondation savoyarde, il y a déjà une localité à la «Tour de Vevey», comme elle est nommée dans les textes du 13^e siècle. En effet, les sources, tout comme les investigations archéologiques menées par Peter Eggenberger en 1980 et 1990, indiquent que le château dont la ville tire son nom est bien antérieur à la fin du 13^e siècle. A l'époque romane, à côté de l'édifice fortifié des seigneurs de la Tour se trouvent un «ressat», c'est-à-dire un bourg-refuge qui est en

principe occupé en cas de danger seulement, ainsi qu'un bourg, sans enceinte protectrice.

Si les sources documentaires permettent d'envisager les travaux d'agrandissement du château et des fortifications urbaines entre 1282 et 1294, elles sont muettes sur la mise en place des tracés urbains et la construction de la ville elle-même.

La ville neuve

La nouvelle fondation se situe en amont du château. Elle est établie sur un terrain morainique, en faible pente vers le lac. Au chantier de la rue du Bourg-Dessous (fig. 13), la molasse rougeâtre qui forme le socle rocheux du site apparaît sous cette couche. Le tracé remarquablement régulier de l'enceinte se lit encore sur le plan de 1698. La muraille est toujours visible sur plusieurs dizaines de mètres de longueur sur son côté nord-est, où elle est très restaurée. Elle est sans doute encore conservée



Fig. 17
La Tour-de-Peilz. a Chantier du Bourg-Dessous. Paroi nord-est de la cave de la parcelle 13. b Côté nord-ouest du mur de ville. Photo de la fin du 19^e siècle.

La Tour-de-Peilz. a Cantiere di Bourg-Dessous. Parete nord-est della cantina nella particella 13. b Lato nord-ovest delle mura cittadine in una foto della fine del XIX secolo.

à de nombreux endroits, comme c'est le cas sur le côté nord-ouest (fig. 14). En 1990, des travaux à la place des Anciens Fossés permettent à François Christe de fouiller le mur de ville sur une douzaine de mètres environ. Deux anciens murs mitoyens sont également documentés: ils sont construits contre la fortification et forment des parcelles de 6 m de large.

A la rue du Léman 11, les vestiges, principalement observés en bordure de fouille, permettent de restituer trois parcelles de 8 m de large environ, qui comportent des locaux à demi enterrés.

A la rue du Bourg-Dessous, l'arrière des bâtiments donnant sur la rue du Temple et la Grand-Rue a été observé lors de l'investigation. Le croisement des résultats archéologiques avec les données des anciens plans parcellaires et le relevé des caves actuelles met en évidence treize parcelles, orientées nord-sud et mesurant 6 à 8 m de large. La plupart des locaux mis au jour sont à demi enterrés. L'analyse des maçonneries indique une fluctuation du bâti: plusieurs parcelles sont reconstruites après avoir été, pour un temps, libres de bâtiments. Dans la partie centrale de la zone fouillée, aucun vestige n'a été observé. A l'arrière des édifices, quelques structures à vocation artisanale ont été documentées.

Les maçonneries observées

La plupart des maçonneries médiévales découvertes lors de ces trois investigations se ressemblent et sont difficiles à dater. Le matériau principal utilisé, comme pour l'enceinte et les maçonneries contemporaines du château, est la molasse rougeâtre locale. Par rapport au grès gris vert que l'on rencontre à Lausanne par exemple, cette pierre est plus dure et se débite par plaques. Les murs érigés au moyen de ce matériau sont de ce fait beaucoup moins réguliers que les ouvrages composés de quartiers de grès tendre uniformément taillés, formant des assises régulières. La plupart des maçonneries documentées sont faites de blocs de dimensions variées, soigneusement imbriqués les uns dans les autres et ne formant pas de lits bien définis. Le mur de ville, élevé entre 1288 et 1294, présente un aspect comparable, tout comme le donjon roman du château, pour autant que la végétation actuelle qui le recouvre nous le laisse deviner. En revanche, les tours circulaires de cet édifice, élevées par les nouveaux maîtres des lieux entre 1285 et 1288, présentent un petit appareil comportant des assises, même si celles-ci sont plutôt irrégulières. Cette distinction s'explique peut-être par le fait que les maisons sont construites par la population, tout

comme la muraille de la ville, excepté les portes, édifiées par le nouveau seigneur qui, selon les sources, fournit également la chaux pour l'ensemble de l'ouvrage. En d'autres termes, ces maçonneries sont sans doute élevées par de la main-d'oeuvre locale, qui s'est adaptée à l'utilisation de ce matériau, à la différence de celle engagée par le prince de Savoie au château, qui provient peut-être du nord du canton ou de la région lausannoise.

Un urbanisme raisonné

A la rue du Bourg-Dessous, les vestiges observés côté lac témoignent d'un déplacement du front de l'îlot. Primitivement, celui-ci est orienté légèrement de biais par rapport à la rue actuelle (fig. 15). La construction de la parcelle 11 marque sans doute le redressement de la rue dans sa position d'aujourd'hui. La cave forme un décrochement sur l'ancien mur de terrasse, dont le tracé figure vraisemblablement encore sur le plan de 1698, où un jardin occupe les parcelles 10 et 11 (fig. 16). Sur les relevés postérieurs, le front sud de l'îlot suit l'alignement actuel. Cette ancienne orientation résulte-t-elle d'un tracé antérieur à la fondation de 1282 (une rue par exemple)? C'est possible. Notons que la zone investiguée occupe une position centrale dans la ville neuve. Daniel de Raemy propose de situer le bourg-refuge dans la zone comprise entre le château et la rue du Bourg-Dessous. Il est possible que le bourg même se trouve en amont de cette rue. Sur les anciens plans (1698, 1767-68 et 1842-47) comme actuellement, le front amont de l'îlot présente une orientation similaire à son correspondant documenté côté lac (fig. 15). Un décrochement à l'est, encore figuré sur les anciens plans parcellaires, marque sans doute également la volonté de régulariser le tracé de la rue (fig. 16).

Les récentes investigations ont permis, ponctuellement, de restituer le parcellaire primitif de la ville neuve de La Tour-de-Peilz et d'observer le développement du bâti. Elles laissent en outre entrevoir la manière dont l'urbanisme raisonné de la fondation savoyarde s'est mis en place. La

Tour-de-Peilz est un site privilégié pour aborder la problématique des villes neuves, non seulement pour sa richesse documentaire, mais aussi pour le potentiel archéologique qu'elle recèle et qui reste encore très largement à découvrir.*_V.C.*

Station Riponne – Arrêt sur le métro lausannois

Mis en service en octobre 2008, le M2, premier métro automatique de Suisse, relie Ouchy au nord de l'agglomération lausannoise. Son tracé de 6 km, à 90% souterrain, n'a pourtant menacé archéologiquement qu'une seule zone, celle de la Riponne. En 2004-2005, lors des travaux de construction du M2, une surveillance a été prescrite sur le site de la future station Riponne; cette intervention a été motivée par la mention, sur les anciens cadastres de Lausanne, d'une maison susceptible d'être



partiellement conservée à cet endroit, ainsi que par la présence du rempart médiéval de la ville et de la porte de la «Magdeleine». Ces travaux archéologiques ont été imputés au maître de l'ouvrage, les Transports publics de la région lausannoise, par ailleurs largement subventionnés par l'Etat et la Confédération pour ce projet.

La fouille, menée par Archéotech SA et Archeodunum SA, a révélé les vestiges d'une habitation conservée sur deux étages, soit près de 5 m d'élévation. Deux tronçons du rempart médiéval de la ville ont également été observés.

La maison dite «de la Riponne», située hors les murs, immédiatement après la porte de la Magdeleine, surplombait le cours de la Louve. De plan rectangulaire, elle était conservée sur une surface de près de 13 m sur 9 m, la façade sud ayant été détruite par la construction d'un immeuble dans les années 1970. Un niveau de cave avec voûte encore intacte était préservé sous

le rez-de-chaussée. Une telle conservation est due à une démolition partielle de l'édifice et à un rapide enfouissement sous près de 3 m de remblai lors de la réalisation de la place de la Riponne. L'analyse du bâtiment, étayée par les sources historiques, a montré au moins deux phases de construction. La présence de la maison est attestée sur divers documents dès 1638, et aucune évidence archéologique, ni aucune source historique n'ont permis de proposer une date antérieure. Propriété d'un certain Gabriel Rosset, elle était d'abord accolée au nord à un autre bâtiment du même type, disparu dans le premier quart du 18^e siècle. Passée aux mains de la famille Lemaire en 1705, elle semble avoir été transformée en 1712.

Ce type d'intervention souligne l'importance de la mise en relation des données de terrain avec les données historiques et donc de la collaboration entre historiens et archéologues pour l'interprétation des vestiges. *B.M.*

Fig. 18
Lausanne. Vue générale de la Maison de la Riponne.

Lausanne. Panoramica della Maison de la Riponne

Fig. 19
Auguste Louis Piot, *Riponne en 1820*. Au premier plan, la Maison de la Riponne.

Auguste Louis Piot, Riponne nel 1820. In primo piano, la Maison de la Riponne.

